

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

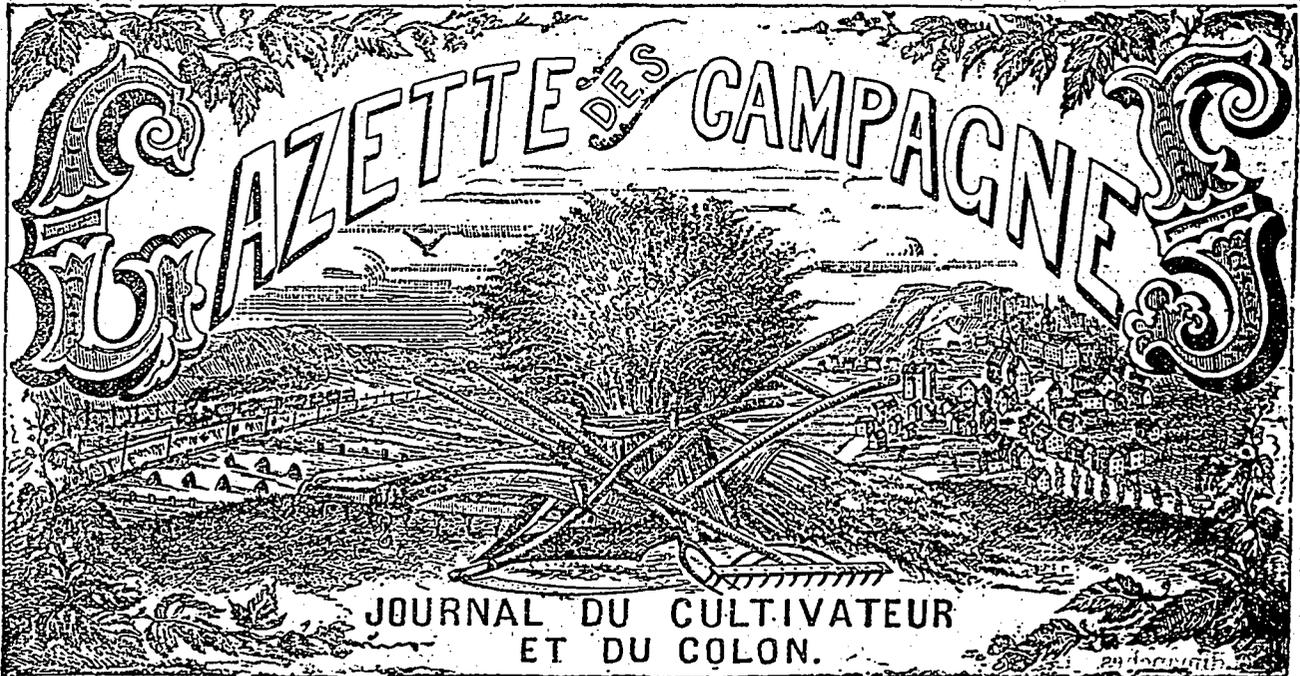
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. — Admettez-les Empereurs nous en serons, si nous voulons conserver notre nationalité.

Un an, \$1 Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX Un an, \$1.

SOMMAIRE :

Revue de la semaine : Circulaire importante. — Double apostolat. — L'année 1893. — Danger public. — Immigration. — Aux Etats-Unis. — Les taxes provinciales. — Le tabac canadien à l'exposition universelle de Chicago. — Le Conseil d'Agriculture.

Causerie agricole : Plantes fourragères pour les pâturages.

Sujets divers : Les cercles agricoles. — L'amélioration du bétail en hiver. — La valeur de l'orge pour l'ensilage.

Choses et autres : Amendement d'un verger. — Couvrir de paille le blé d'automne. — Pois moulus donnés aux vaches laitières. — Le soleil ou "tourne-sol" comme plante fourragère. — Encouragement à l'industrie laitière.

Recettes : Cirage de qualité supérieure. — Colle à froid.

REVUE DE LA SEMAINE

Une circulaire importante. — Dimanche dernier, dans toutes les églises catholiques du diocèse de Montréal, on a fait la lecture d'un document très important. Il suffit de dire, en effet que cette lecture pastorale supprime presque trois fêtes d'obligation pour donner à nos lecteurs une idée de son importance.

Les fêtes supprimées sont la St-Pierre, la Fête-Dieu et l'Annonciation. A l'avenir, les fidèles ne seront tenus qu'à entendre la basse messe ces jours-là, ils pourront même en être dispensés par leur confesseur. Ils ne seront plus tenus de s'abstenir du travail manuel.

La même circulaire ordonne que dans toutes les paroisses foraines, le clergé s'occupe d'organiser des conférences agricoles, pour apprendre aux gens de la campagne l'art de cultiver la terre.

Double apostolat. — Le gouvernement de Boucherville vient de nouveau inaugurer un mouvement qui démontre sa grande sollicitude pour nos amis les cultivateurs.

On nous informe en effet que l'hon. commissaire de l'agriculture et de la colonisation, M. Beaubien, s'est mis en communication avec nos seigneurs les évêques, afin d'obtenir la nomination dans les différents diocèses de la province, de prêtres chargés d'apostolat agricole.

Nos seigneurs les évêques ont vu ce projet favorablement et nous entendrons bientôt les dignes et savants ministres de Dieu prêcher à nos cultivateurs les avantages et les progrès de la science agricole en même temps que la parole de Dieu.

Nous avons des apôtres de la colonisation, nous aurons maintenant des apôtres de l'agriculture, allant de paroisse en paroisse, donner des conférences, stimuler le zèle et faire marcher l'agriculture, enfin, dans la voie du progrès.

L'Ordinaire de ce diocèse vient de choisir un de ses prêtres distingués M. l'abbé Emile Poirier, vicaire de St-Raymond, pour lui confier cette belle œuvre, dont, nous sommes certains, il s'acquittera avec succès.

Honneur au clergé et au gouvernement; leur patriotique démarche sera appréciée à sa juste valeur.

L'année 1893.—En 1893, la fête de Pâques tombera le 2 avril, par conséquent le mercredi des Cendres sera le 15 février; l'Ascension, le 11 mai; la Pentecôte, le 21 mai.

L'année commence par un dimanche et se termine de même; de sorte qu'il y aura en 1893 cinquante-trois dimanches. La fête nationale du premier juillet tombe le samedi; la fête de l'Assomption, le mardi; la Toussaint, le mercredi; Noël, le lundi.

Le printemps commencera le 20 mars, l'été le 21 juin, l'automne le 22 septembre, l'hiver le 21 décembre. L'année s'ouvrira à peu près en pleine lune, la nouvelle lune de janvier arrivera le 13.

Il n'y aura aucune éclipse de lune, mais seulement deux éclipses de soleil, dont une totale. Elle se produira le 16 avril. L'autre aura lieu le 9 octobre.

Danger public.—La vente de littérature sur les convois de chemins de fer, dit le *Courrier du Canada*, tend à devenir un danger pour la morale publique. On y offre à toutes personnes, hommes, femmes et jeunes filles des immoralités dégoûtantes. Les œuvres de Zola sont mises sous les yeux des voyageurs et des voyageuses, avec la persistance que savent y mettre les vendeurs. Bon nombre de personnes, ignorant le poison que recèlent ces ouvrages, s'y laissent prendre et le mal est fait.

A part les œuvres de Zola, on vend aussi plusieurs nouvelles brochures américaines écrites et illustrées avec l'impudeur dont New-York et Boston ont le monopole, surtout en fait de gravures. Plusieurs de ces nouvelles sont de la dernière immoralité et constituent un outrage à la morale publique.

Nous dénonçons de toutes nos forces ce trafic maudit, au moyen duquel on pervertit notre jeunesse. La vente des journaux et livres, sur les convois de chemins de fer et dans les bateaux, devrait être surveillée strictement.

Pour aujourd'hui, c'est sur l'Intercolonial que nous signalons le mal. Les faits que nous avons rapportés se renouvellent chaque jour sur les convois de chemins de fer, et il est temps d'y voir. Nous attirons l'attention du département des chemins de fer sur ce sujet très grave. S'il est défendu d'entrer en douane les œuvres de Zola, ce qui est très-bien, comment se fait-il qu'on les offre en vente aux voyageurs?

Et puis, d'autres œuvres aussi mauvaises que celles de Zola, doivent également être prohibées.

Nous demandons aux autorités qu'on remédie au mal immédiatement, et que l'on veille à ce qu'il se renouvelle plus.

Immigration.—M. H. Hamilton, commissaire des terres du Pacifique Canadien, est parti dernièrement pour l'Angleterre. Plusieurs délégués, des fermiers à l'aise de Manitoba, l'accompagnent dans ce voyage parmi ces derniers, figurent un délégué Suédois et un Norvégien. Tous vont faire de la propagande en faveur de l'immigration au Nord-Ouest. Les délégués anglais se diviseront à Liverpool; chacun parcourra les centres qui lui sont familiers, afin d'engager, par leurs discours, les cultivateurs à venir planter leur tente sous le soleil du Canada, où l'on trouve des terres fertiles, un climat sain et salubre, et où tous les citoyens jouissent d'une liberté parfaite.

Plusieurs agents des vapeurs de la Cie Allan et du Pacifique Canadien s'entendent, durant la traversée, pour converger tous leurs efforts vers le même but: l'immigration au Nord-Ouest.

Aux Etats-Unis.—M. Cleveland a reçu du suffrage populaire dans tout son pays une énorme majorité qu'on évalue à pas moins de 600.000 voix.

— Sous l'administration de M. Cleveland 265 Canadiens-français ont été nommés à des emplois au gouvernement et 160 démis.

Sous celle de M. Harrison, 386 ont été nommés et 182 renvoyés.

A l'heure actuelle, 629 de nos compatriotes émarquent au budget américain: 400 aux postes, 60 au trésor, 65 à la guerre, 81 à l'intérieur et 23 à différents autres postes.

— Il est question aux Etats-Unis de prohiber l'immigration pendant trois ans.

Les taxes provinciales.—Un avis officiel sorti dernièrement, avertit les personnes sujettes aux nouvelles taxes provinciales de payer sans délai.

— Le gouvernement de Québec a fait adresser

aux percepteurs du Revenu une lettre leur disant qu'un ordre en conseil a été passé suspendant l'opération de la loi 55—56 Vict. Chap. 10 pour ce qui regarde les beurreries et les fromageries.

En conséquence, les percepteurs du Revenu n'obligeront pas ces manufactures à se munir de licences.

Tout le monde, nous en sommes sûr, applaudira à cette sage mesure d'administration, destinée à protéger nos deux principales industries.

Le tabac canadien à l'exposition universelle de Chicago.—L'Hon. M. McIntosh, commissaire de la Province de Québec à l'Exposition de Chicago, a prié M. F. A. M. Foucher de faire et de préparer une collection des divers tabacs du pays, pour cette grande exposition industrielle. Cette exposition de tabac indigènes, tout en étant avantageuse au pays en général, aura aussi en même temps celui de vulgariser, parmi les différentes nations, la connaissance des immenses ressources agricoles de notre pays.

Le nom de l'exposant, sa résidence, etc., seront visiblement affichés sur des pancartes spéciales attachées à leurs échantillons, et également dans le catalogue officiel qui devra être publié.

Les cultivateurs de tabac qui seraient disposés à contribuer à cette exposition spéciale sont instamment priés de communiquer avec le soussigné, attendu que le temps est déjà très avancé pour faire une collection convenable de tabacs indigènes.

Il n'y aura aucun honoraire à payer et, après l'exposition, les échantillons seront remis, sans aucun frais de transport, aux personnes qui les auront fournis.

Pour toutes informations, s'adresser à M. F. A. M. Foucher, à St-Jacques l'Achigan, P. Q.

— C'est un tort d'attendre trop longtemps, à preuve ce qui vient d'arriver à un cultivateur de London, Ont., qui vient de vendre à 66c le minot, du blé pour lequel il refusait \$1 l'an dernier et qu'il a gardé trop longtemps.

Le Conseil d'Agriculture. — Par ordre en conseil du 17 novembre, le conseil d'agriculture a été réorganisé comme suit :

1. L'honorable A. C. P. R. Landry, sénateur, Beauport.
2. L'honorable John McIntosh, agronome, Waterville.
3. L'honorable H. C. Joly de Lotbinière, agronome, Lotbinière.
4. Le rév. M. T. Montminy, curé de St-Georges, Beauce.

5. Flavien Dupont, notaire, Saint-Liboire.
6. Benjamin Beauchamp, M. P. P., St-Hermas.
7. Milton McDonald, M. P. P., Acton Vale.
8. Joseph Girard, M. P. P., St-Gédéon.
9. Joseph de la Broquerie Taché, notaire, Québec.
10. I. J. A. Marsan, professeur, école d'agriculture, L'Assomption.
11. Rob. Ness, propriétaire, Howick.
12. Thimothée Brodeur, propriétaire, St-Hugues.
13. Charles D. Tylee, propriétaire, Ste-Thérèse de Blainville.
14. H. S. Foster, agronome, Knowlton.
15. Le rév. H. E. Dauth, curé de St-Léonard.
16. Dr Wilfrid Grignon, propriétaire, Ste-Adèle.
17. Basile Lamarre, propriétaire, Longueuil.
18. Le rév. L. O. Tremblay, directeur, école d'agriculture, Ste-Anne de la Pocatière.
19. A. A. Ayer, exportateur de beurre et de fromage, Montréal.
20. Ora P. Patten, propriétaire et agent, Montréal.
21. Andrew J. Daws, agronome, Lachine.

CAUSERIE AGRICOLE

Plantes fourragères pour les pâturages.

Les plantes fourragères généralement employées pour les prairies et les pâturages varient suivant les localités et la nature du sol sur lequel elles sont établies, ou des moyens que l'on dispose pour en retirer les plus grands avantages.

Les plantes les plus ordinairement cultivées sont le mil et les trèfles rouge et incarnat dans lesquels on y mêle le trèfle blanc, en petite proportion. Quoique nombreuses, les plantes fourragères réclament pour la plupart un sol ou une exposition particulière, et ne conviennent pas toujours en mélange les uns avec les autres. C'est au cultivateur de se rendre compte de leur mode de végétation, et d'en faire l'expérience sur une petite échelle avant de l'introduire dans ses prairies, ou de demander conseil à ce sujet à des cultivateurs qui auront déjà cultivé cette nouvelle plante fourragère.

Dans tous les cas, nous citerons ici quelques-unes des plantes fourragères recommandées par les agronomes, et qui ont une valeur particulière, suivant les conditions dans lesquelles on les cultive; ou de leur utilisation, soit pour les graines, soit pour les pâturages.

Le *orchard grass* (*dactyle pelotonnée*) vient bien dans tous les terrains, même les plus médiocres,

mais il se plaît tout particulièrement dans les terres argilo-siliceuses un peu fraîches et à toutes les expositions ; il est très rustique et pousse très tard à l'automne. Il végète avec une telle vigueur, qu'il forme des touffes qui se substituent aux plantes voisines ; son abondance indique une prairie négligée. Le dactyle est recherché des animaux ; avant sa floraison, il constitue un fourrage de bonne qualité.

Le dactyle ou *orchard grass* est une plante qui a été à la fois vantée et dépréciée, et en voici les raisons : Cette plante n'offre pas la même valeur dans toutes les circonstances. D'abord la pousse vigoureuse de cette plante au milieu d'autres plantes fourragères et son mode de végétation par grosses touffes la rend nuisible quand elle croît ensemble avec d'autres plantes fourragères pendant plusieurs années. En second lieu, le dactyle ne convient pas non plus aux prairies permanentes où ses touffes volumineuses, surtout quand il est seul, sont difficiles à faucher, et où d'ailleurs ses tiges trop grosses, durcissent promptement et forment un foin grossier.

Il convient tout particulièrement au verger où il peut être coupé souvent ou brouté en vert par les jeunes animaux. On peut le réserver aussi pour les prairies temporaires et les pâturages. Cette plante est alors très productive, même sur les terrains médiocres et secs, très précoce ; il pousse rapidement après avoir été coupé ou brouté.

Agrostis communes (franc-foin).—Cette plante entre dans la composition des prairies ; par leurs feuilles douces, menues, leurs tiges grêles, souvent rampantes, très feuillées, elles donnent un foin fin, sucré, délicat, que tous les bestiaux recherchent et méritent pour cela, d'être gardée et protégée. Vu son faible développement, la tendance des tiges à s'étaler sur le sol, elles conviennent moins pour les prairies à faucher que pour les pâturages soit naturels, soit artificiels ; et d'autant mieux qu'elles supportent bien le piétinement des animaux.

Différentes espèces de fétuques peuvent entrer dans la composition d'une prairie.

La fétuque des prés est une plante tardive, à feuilles planes ; elle convient pour l'ensemencement des prés frais, humides ; elle est rarement semée seule, mais on l'associe avec d'autres plantes, telles que la fléole, les agrostis et quelquefois le dactyle.

La fétuque élevée, peut être par son apparence

confondue avec l'autre, mais elle lui est supérieure, plus tardive, plus fourrageuse et surtout beaucoup plus durable que la fétuque des prés.

La fétuque ovine est très vivace et résiste même aux froids. Les moutons la recherchent. Comme elle a l'inconvénient de pousser en touffes isolées, elle ne peut être semée qu'avec des graminées qui garnissent bien le sol.

La fétuque durette est préférable à la précédente. Elle forme de belles touffes étalées sur la terre ; est d'une grande vigueur et comme plante fourragère, d'une grande durée.

La fétuque traçante forme de bonnes pâtures dans les terrains secs et arides.

La flouve odorante végète sur des terrains secs et sablonneux. En principe c'est une plante peu nutritive et cependant elle est recherchée par les animaux qui la mangent verte ou sèche. Elle répand une odeur agréable, et d'autant plus pénétrante qu'elle provient de terrains élevés ; elle donne au foin, lorsqu'elle s'y trouve mêlée, une odeur aromatique.

Les paturins des prés, aussi appelés "poa", sont des plantes très rapprochées des fétuques, mais leurs épillets étant comprimés, sont propres à la formation des prairies ; ils forment d'ordinaire les principales bases des prairies naturelles ; ils s'accommodent de tous les sols et de toutes les expositions. Ils fournissent une herbe succulente qui se transforme vite en un très bon foin aimé et recherché des animaux ; il y en a de différentes espèces et les grainetiers américains donnent la préférence aux espèces suivantes : "Spire grass" et "Rough meader grass."

L'ivraie vivace (*ray-grass* d'Angleterre), vient dans tous les terrains, excepté dans les marais et sur les terrains très arides. Cette plante est considérée, en Angleterre, comme l'une des meilleures graminées fourragères.

Avec le *Ray-grass* on forme soit des prairies, soit des pâturages. Il convient pour pâturage dans les terrains secs tout particulièrement ; et ce qui rend cette plante précieuse, c'est sa précocité, et la facilité avec laquelle il repousse sous la dent des animaux, donnant alors des pousses nouvelles, tallant et se fortifiant d'autant plus qu'il est davantage brouté et piétiné ; sa sapidité et ses facultés nutritives le rendent surtout propres à former un des meilleurs fourrages printaniers pour l'alimentation des moutons.

Pour former ces pâturages, on associe quelquefois avec avantage au Ray-grass, soit du trèfle, soit de la luzerne que l'on commence à introduire parmi les plantes fourragères. Le Ray-grass corrige l'action défavorable que le trèfle, à l'état vert, exerce sur les animaux.

Le Ray-grass est propre à former des prairies naturelles ou artificielles. Il entre dans la plupart des mélanges de graines pour prairies permanentes, celles entre autres qui réussissent dans le plus grand nombre de terrains.

A l'état vert comme à l'état sec, le Ray-grass constitue une excellente nourriture pour le bétail. A l'état sec, lorsqu'il a été bien récolté, il forme un fourrage un peu dur, mais d'une saveur douce et sucrée qui plaît à tous les animaux, et d'une valeur nutritive supérieure par sa composition à celle du foin ordinaire. Mélangé au trèfle, ses qualités alimentaires se développent à leur maximum.

L'avoine jaunâtre ou le Ray-grass de France (Yellow oat grass) vient dans la plupart des lieux herbeux et prairies un peu humides, où elle devient facilement l'espèce dominante; ce qui ne l'empêche pas de croître naturellement et de se maintenir sur les terrains calcaires, dans les prairies sèches abandonnées à elles-mêmes. Cette plante est très rustique; elle résiste aux fortes gelées ainsi qu'à la sécheresse; elle se conserve indéfiniment dans le sol dont elle a pris possession, est le plus souvent cultivée en prairie, et donne un foin de bonne qualité, non très dur, quoique un peu gros. Il se conserve facilement en vert, même après la maturation de la graine, ce qui permet d'en obtenir la semence sans nuire sensiblement à la qualité du fourrage.

Le millet (moka) de Hongrie.—Cette plante considérée autrefois comme une mauvaise herbe, est recommandée comme plante fourragère par quelques agronomes; elle a été tour à tour prônée et repoussée. On l'utilise cependant comme plante fourragère dans les années où la récolte de foin laisse à désirer; elle est aussi récoltée uniquement pour sa graine.

Le principal mérite de cette plante est de résister à la sécheresse, et les terrains secs de nature calcaire lui conviennent mieux. Comme nous le disions plus haut, si l'on craint le manque de fourrage, on peut utilement en semer. Le terrain doit être parfaitement ameubli et nettoyé de chiendent. Ce fourrage, à l'état vert, convient tout particulièrement aux vaches laitières; pour ce dernier usage, il peut être emé en juillet. Cette plante est épuisante, et par-

tout où il y aurait lieu d'employer le blé-d'inde comme fourrage ensilé, on devra préférer cette dernière plante, pour parer à la rareté du foin ou même des pâturages.

Les cercles agricoles

Chacun connaît ce qu'est un cercle agricole, et nous n'avons pas à donner la signification du terme. Toute paroisse devrait en posséder un. Ces sociétés si florissantes ailleurs sont, croyons-nous, le meilleur facteur de la science agricole qui existe. Ils excitent cette chose si nécessaire à tout progrès: l'émulation; ils obligent à mettre en commun l'expérience de plusieurs, c'est-à-dire imposent à beaucoup d'excellentes idées que peut-être ils n'auraient jamais eues.

Les cercles agricoles peuvent se composer de personnes vivant dans un rayon relativement restreint dans la même paroisse par exemple. Que dix personnes se réunissent chaque dimanche pour causer d'agriculture, et voilà un cercle agricole de fondé.

Nous avons entendu certains cultivateurs dire: "mais nous ne sommes pas assez instruits pour partir ces sociétés"; nous ne pouvons faire de discours etc. Tant mieux dirons-nous à ceux-là; vous n'en êtes probablement que plus aptes à faire de bons membres d'un cercle agricole. Vous sachant peu instruit, vous le deviendrez en étudiant intelligemment cette plus noble de toutes les professions: l'agriculture.

Nous nous sommes demandés souvent qui avaient créé cet art de l'agriculture si avancé aujourd'hui, sinon des cultivateurs dont toute la science était renfermée dans le grand livre de la nature. Les savants arrivent qui forment les découvertes, il est vrai, mais elles sont dues pour la plupart à des cultivateurs qui aiment leur état, qui sont attachés au sol qu'ils exploitent.

Ainsi une dizaine de cultivateurs unis dans la même pensée: le progrès de l'agriculture, peuvent fonder un cercle agricole. Pas de frais d'organisation, pas de règlement. Le local on le trouve aisément. Ce qu'il y a à faire d'abord, c'est une causerie sur le sujet qui nous intéresse tout en fumant une pipe. Quelqu'un a semé un grain qui a très bien réussi sur un certain terrain tandis que son voisin dont le terrain est de même composition n'a pas réussi. Il y a une cause à cela. Elle est facilement trouvée. Il y a dix, douze agriculteurs qui sont là, ils pourront profiter de cette expérience à l'avenir.

Il faut être cultivateur et aimer son état pour

comprendre l'utilité de ces réunions *pratiques*, c'est le mot. Il y a de ces hommes dans chacune de ces paroisses. A eux de prendre l'initiative. Les routiniers trouveront peut-être à redire, mais avec le temps ils viendront eux aussi. Il n'y a rien comme le succès pour faire taire la critique.

Nous nous ferons toujours un plaisir de publier toute communication que l'on voudra nous faire de la part de ces associations. Toute expérience communiquée au public peut être profitable. Nous ne pouvons trop conseiller à nos compatriotes de fonder le plus possible de ces cercles agricoles.—*Agriculteur*.

La valeur de l'orge pour l'ensilage

Les tiges de l'orge peuvent être avantageusement utilisées pour l'ensilage ; pour cela il faut en faire la récolte au moment de la floraison. On a pu se convaincre que l'ensilage fait avec les tiges d'orge était préférable à celui du blé-d'inde, pour les vaches laitières, et qu'avec un repas d'ensilage d'orge on pouvait se dispenser de leur donner du grain moulu. Ainsi, à l'égard de l'orge ensilée que l'on donne aux vaches, il faut avoir la précaution d'y ajouter du sel, si elle n'a pas déjà été salée.

Pour couper cette orge, il ne faut pas attendre qu'elle soit mûre, car alors les tiges ou paille de l'orge perdraient beaucoup de leur propriété nutritive. Lors de l'ensilage de l'orge, il est nécessaire d'épandre une légère couche de sel au fur et à mesure de l'emplissage.

L'alimentation du bétail en hiver

Une chose qui doit attirer tout particulièrement l'attention du cultivateur à cette saison de l'année, c'est la provision de fourrages ou autres produits destinés à l'alimentation du bétail. Il est facile de dire comment on doit s'y prendre pour n'être pas à court d'aliments pour le bétail, en hiver, et tout particulièrement au printemps qui d'ordinaire est le moment critique. Cependant ces moyens, que nous avons déjà indiqués, en se rendant compte, par la comptabilité, des diverses récoltes obtenues, quoique faciles à mettre en pratique, n'offrent pas toujours la garantie que l'on serait en droit d'attendre des calculs faits, de même que de nos prévisions, surtout à l'égard des choses de l'agriculture en ne faisant pas toujours ce que l'on veut, et où l'imprévu joue un grand rôle. Il arrive des incidents qu'on n'a pu prévoir, par le manque de surveillance sur la ferme et où, dans ce cas, l'affouragement du bétail se fait

sans discernement et avec la plus grande imprévoyance de la part des engagés.

Pour ces raisons, il est donc important de laisser une large marge quant au nombre d'animaux à hiverner, comparativement à la quantité des fourrages, plantes-racines et grains destinés aux animaux de la ferme.

S'il était possible au cultivateur de déterminer au juste, sous le rapport de la quantité et sous le rapport du choix des aliments, les rations des diverses espèces d'animaux de la ferme, dans les diverses circonstances où ils se trouvent dans le cours de l'hiver l'approvisionnement nécessaire pourrait être calculé plus au juste. Mais d'ordinaire, ceux qui ont soin des animaux, agissent le plus souvent au hasard, sans essayer de tirer le meilleur parti ni des quantités de nourriture dépensées, ni des animaux qui la consomment, soit pour le lait, la viande, etc. Tantôt le bétail n'est pas suffisamment nourri, tantôt il l'est que médiocrement, et assez souvent il reçoit trop de nourriture.

Il doit toujours exister un rapport convenable entre la taille et le poids d'un animal d'une part et la richesse ou l'abondance des moyens de substance de l'autre. L'insuffisance des aliments peut être une cause de la chétiveté des animaux, et être pour cela une source de pertes pour le cultivateur au lieu de lui donner des profits.

Chaque espèce de bétail doit donc recevoir les substances alimentaires les mieux appropriées à sa nature et à l'usage auquel elle est destinée, et pour cela le cultivateur doit toujours observer une juste proportion entre le volume et la faculté des différents aliments. Il doit aussi chercher à augmenter la valeur nutritive et le bon effet des aliments par une préparation ou un mélange convenable et en les variant. Faire passer un animal de l'abondance à la pénurie, est ce qu'il y a de plus dommageable aux animaux ; il en est de même lorsque les rations ne sont pas égales tous les jours. Il ne faut donc pas prodiguer dans les premiers mois de stabulation des animaux, pour ne pas être dans la nécessité de les chétiver au printemps, car c'est à cette saison qu'ils requièrent plus de soins et une meilleure nourriture.

Choses et autres

Amendement d'un verger.—La chaux est un amendement de la plus haute valeur pour le verger ; car par son emploi, on rend aux arbres fruitiers une grande quantité

de cette substance puisée dans le sol pour la fructification du bois comme des feuilles de l'arbre, de même que pour les fruits. Le bois d'un pommier réduit en cendres, contient 71 par cent de chaux, et les feui les 53 par cent. Il est donc évident que si le sol ne reçoit pas de temps à autre une certaine quantité de chaux, que l'arbre ne végétera pas avec la vigueur nécessaire à la production d'une forte récolte de fruits. Nul doute qu'une raison pour laquelle les arbres ne produisent qu'une récolte de fruits tous les deux ans, est l'enlèvement de la chaux par les racines de l'arbre qui chaque année prive d'autant le sol de cette matière fertilisante, qu'il faut restituer de temps à autre au verger en mêlant au sol, et vis à vis des racines de chaque arbre fruitier, une certaine quantité de chaux pulvérisée.

* * *

Couvrir de paille le blé d'automne. — Dans certaines localités où l'on sème le blé en automne, on a pour habitude de couvrir le terrain de paille aussitôt le blé semé ; c'est une mauvaise pratique, car cette couverture activant trop tôt la pousse du blé, avant l'arrivée de la gelée, les jeunes tiges précoces souffrent grandement de cette gelée. Il faudrait donc épandre la paille qu'après une première gelée.

* * *

Pois moulus donnés aux vaches laitières. — Cette nourriture est l'une des plus riches que l'on puisse donner, en hiver, aux vaches laitières pour la production du lait et celle du beurre ; mais comme elle est trop riche en matière nitrogène, il est nécessaire de la mêler, par partie égale, avec de la farine de blé-d'inde.

* * *

Le soleil ou "tourne-sol" comme plante fourragère. — Voulant expérimenter le tourne-sol comme plante fourragère, sur la ferme-expérimentale de Guelph, dans la Province d'Ontario, il en a été récolté huit tonnes sur un acre de terre. Ce fourrage a été coupé puis mêlé au blé-d'inde pour l'hivernement des bêtes à cornes.

Considéré comme plante fourragère le soleil peut largement contribuer à l'alimentation du bétail par ses feuilles et ses graines. Les feuilles, extrêmement grandes, constituent un aliment de bonne qualité que recherchent les vaches et les moutons. Cette plante donne le maximum de son produit ordinairement à l'époque de l'été où les pâturages commencent à faire défaut. Pour en faire la récolte, on casse tous les huit ou dix jours, sur chaque pied, quatre ou cinq des plus grandes feuilles, en commençant par le bas ; et si l'on a eu soin d'espacer convenablement les semis, on peut, sans nuire à la production de la graine, avoir de ce feuillage jusqu'à la fin de septembre.

C'est une plante bonne à introduire sur une ferme ; elle est peu exigeante quant à la qualité et à la richesse du terrain et elle fournit ainsi un appoint considérable au rendement général de la ferme. Elle peut être semée en bordures le long des chemins et des champs. Cette plante est très peu épuisante en ce qu'elle puise largement dans l'atmosphère pour entretenir sa végétation.

— La prime accordée par le gouvernement provincial aux bourreries d'hiver rapportera en moyenne \$25 à chaque bon fournisseur de lait. Ce sera une vache de plus dans leur étable.

— Cinquante personnes se sont présentées pour suivre les cours de l'école laitière de Saint-Hyacinthe.

* * *

Encouragement à l'industrie laitière. — Si les cultivateurs veulent profiter des primes offertes en faveur de l'industrie laitière, il leur faut d'avance préparer leur plan de culture pour la prochaine saison, et faire une large part aux prairies. Ils doivent prendre les mesures pour avoir à leur disposition les éléments nécessaires pour l'alimentation des animaux. On ne doit cesser de répéter : Semez des fourrages précoces et des racines fourragères pour la provision d'hiver afin de pouvoir obtenir du beurre à cette saison de l'année. Les cercles agricoles ne manqueront pas de soumettre à la discussion les différents moyens à adopter pour atteindre ce but.

Médecines des nourrices. — Nous ne croyons pas à l'efficacité de doser les enfants de drogues et de médecines depuis le jour de leur naissance jusqu'à ce qu'ils soient devenus plus grands, comme plusieurs le font. Nous croyons qu'une bouteille d'huile de castor et une bouteille de Pain Killer de Perry Davis suffisent pour tous les maux, mais il le faut absolument. En vente par tous les droguistes 25 cts la grande bouteille généralement.

RECETTES

Cirage de qualité supérieure.

Mélez ensemble 1 cuillerée d'essence de térbenthine, 1 demi cuillerée de miel, 1 demi cuillerée de graisse, 1 demi cuillerée de mélasse, et 1 cuillerées de noir de fumée.

Colle à froid

Voici un moyen de faire une colle pouvant adhérer à tous les corps durs et métalliques :

Faites dissoudre dans l'eau : Gomme arabique, 2½ onces ; eau chaude, 2 pintes.

Il faut délayer le tout dans un vase de suffisante capacité.

On délaye ensuite dans une casserole une livre de farine avec le mélange ci-dessus.

On place la casserole sur le poêle ; on y verse le restant du vase contenant le premier mélange ; on agite avec une cuillère de bois pour éviter qu'il se forme des grumeaux ; on retire la casserole du feu avant aucun bouillonnement ; à la première ébullition, on laisse refroidir et la colle est faite.

NOTIONS D'AGRICULTURE

PAR

J.-E. POULIOT

A vendre à ce bureau. — Prix 50 cents en librairie, 60 cents par la malle.

N.B. — On le trouve chez les libraires de Québec. 19 mai, 1892, 1 an.

TOUT NOUVEAU!
 L'AVEZ-VOUS VU ? LE
PAIN-KILLER
 GRANDE BOUTEILLE



DOUBLE LA QUANTITE DE L'ANCIENNE GRANDEUR

L'ancien Prix Populaire 25c.

CANADA }
 PROVINCE DE QUEBEC. } COUR DE CIRCUIT.
 District de Kamouraska }

No. 673.

Le quatrième jour de novembre 1892.

(En vacance)

ALFRED PELLETIER de la Cité de Montréal, laitier.
 Demandeur

vs.

HIPPOLITE PARADIS, absent aux Etats-Unis d'Amérique
 ci-devant de St-André, comté de Kamouraska,
 Défendeur,

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les
 deux mois.

P. LANGLAIS, G. C. C.

Vraie copie,
J. A. M. GAGNON,
 Avocat du Demandeur.



AVIS PUBLIC

EST par le présent donné qu'une remise égale à
 CINQUANTE POUR CENT sur les arrérages d'inté-
 rêt, sera accordée aux colons qui,

D'HUI au PREMIER jour de JUIN PROCHAIN,
 paieront la balance due sur ces arrérages, ainsi que sur
 le prix d'achat de leurs lots.

Une semblable remise sur les arrérages de rente d'oc-
 cupation est offerte aux colons sans titre (*squatters*) qui
 désirent acheter. Ils sont spécialement invités à profiter
 de ces avantages et à obtenir leurs billets de location.

Pour le paiement, on devra s'adresser à l'Agent des
 Terres.

E. J. FLYNN,

Commissaire des Terres de la Couronne.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 1er octobre 1892.

Scientific American
 Agency for

PATENTS

CAVEATS,
 TRADE MARKS,
 DESIGN PATENTS
 COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to
 MUNN & CO., 361 BROADWAY, New York.
 Oldest bureau for securing patents in America.
 Every patent taken out by us is brought before
 the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the
 world. Splendidly illustrated. No intelligent
 man should be without it. Weekly, \$3.00 a
 year; \$1.50 six months. Address MUNN & CO.,
 Publishers, 361 Broadway, New York.

SAY BEE-KEEPER!
 YOU AS
 Heard for the first time, a copy of 1000 PAGES handwritten
 illustrated from 1840 to the present day. O. S. FARMING
 IN BEE-CULTURE, \$1.00 a year and his 62-PAGE
 Illustrated of BEE-KEEPERS' SUPPLIES
 FREE for your name and address on a postal. His
 A B C of BEE-CULTURE, 60 double-column
 pages, price \$1.50. A real handbook for YOU. Write for the
 paper. Address: A. I. ROOT, Medina, O.

AVIS.

IN RE ANTOINE GAGNON, marchand, de la Rivière-
 Ouelle, en les Comté et District de Kamouraska.

Failli.

A tous les débiteurs du dit Antoine Gagnon,

AVIS vous est par les présentes donné, que les cré-
 ances et droits d'actions que Guillaume Bouchard, éer.,
 négociant, de la cité de Québec, possédait contre vous,
 en sa qualité de curateur dûment nommé en justice aux
 biens du dit failli, ont été rendus et transportés par Acte
 de Vente passé à Québec le neuf courant devant Mtre L.
 P. Sirois N. P., et dont une copie a été déposée au bu-
 reau du Protonotaire de la Cour Supérieure, en le dit
 District, à Philomène Sirois, marchand public, con-
 tractuellement séparée de biens du dit Antoine Gagnon,
 son mari, de la Rivière-Ouelle susdite, et y faisant af-
 faires sous la raison sociale : " Antoine Gagnon & Cie."

Rivière-Ouelle, -16 novembre 1892.

PHILOMÈNE SIROIS,

J. A. M. Gagnon, Procureur de
 la dite Philomène Sirois.